

Saint-Paul

N° 11
Octobre
2008

infos

Journal municipal de Saint-Paul-Lez-Durance

Correspondant : Mme Vanparys • Rédaction : M. Curinier • Directeur de publication : M. Pizot

EDITORIAL

M. Roger Pizot
Maire de St-Paul-
lez-Durance



La période des vacances terminée, chacun reprend ses activités. Il en est de même pour l'équipe municipale qui s'attèle à l'avancement de plusieurs projets.

Tout d'abord, je voudrais remercier toutes les associations et le Comité des Fêtes qui par leur action efficace et volontaire permettent que le village vive et que chacun s'y sente bien. **Un grand merci à tous ces bénévoles sans qui rien ne se ferait.**

Concernant les projets, Le **PSIG** arrive sur notre commune et nous allons aménager une gendarmerie dans les locaux de la DDE. Les appels d'offres passés, les travaux commencent. Le projet **d'extension de la ZAC** est lancé. Nous espérons pouvoir le réaliser en 2010 après toutes les phases d'étude nécessaires à une telle réalisation.

Concernant la **gestion des déchets**, la place Jean Santini a été équipée en containers semi-enterrés. L'expérience donnant entière satisfaction à tous, nous allons, avec les services de la CPA étendre cet équipement à tout le centre village. Je tiens à remercier la CPA pour son aide précieuse dans ce domaine.

L'extension d'une zone constructible dans le quartier des Lauves fait également l'objet d'une étude approfondie. Nous espérons ainsi dégager pour l'avenir de nouvelles opportunités de construction.

Comment terminer sans parler des travaux de **l'itinéraire ITER**. Nous sommes conscients des inévitables désagréments subis par la population et demandons chaque fois que possible d'adopter l'organisation la moins pénalisante. Pour ceux qui travaillent sur le territoire de la Communauté du Pays d'Aix, il existe une opportunité d'emprunter l'autoroute à tarif préférentiel. N'hésitez pas à en profiter.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau numéro de St Paul Infos.

14 juillet

M. Reynaud, citoyen d'honneur de la Commune



Cette année la cérémonie du 14 juillet a vu la participation de la toute nouvelle **Association des Anciens Combattants de St-Paul-lez-Durance**. Nous tenons à remercier ses adhérents pour leur implication.

À la suite de cette cérémonie, M. Eugène Reynaud, ancien Maire, a été fait citoyen d'honneur de la Commune de St-Paul-lez-Durance. M. Pizot, Maire, a dans son discours rappelé la qualité du parcours et de l'engagement dont a fait preuve M. Reynaud envers notre commune et ses administrés. **Toutes nos félicitations pour cet honneur largement mérité.**



→ PSIG

La commune accueille depuis juillet 2008 le PSIG (Peloton de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie). Sa mission est d'assurer la sécurité sur le territoire de la Commune tant par la population que dans le cadre du projet ITER.

Ce peloton est composé de 12 gendarmes travaillant par équipes de 6.

Le PSIG est actuellement hébergé par la gendarmerie de Peyrolles en attendant l'aménagement de locaux sur St-Paul-lez-Durance. A cet effet des travaux sont programmés pour réhabiliter les anciens locaux de la DDE qui seront affectés au PSIG au printemps 2009.

Nous souhaitons la bienvenue à ce nouveau peloton qui par sa présence quotidienne sur St-Paul-lez-Durance devrait rassurer la population.

→ Amélioration du service pharmacie

Le service de pharmacie est désormais disponible **quatre jours** par semaine, à savoir :

Mardi et jeudi : service assuré par la police municipale auprès de la pharmacie Amoretti de Peyrolles. Déposer votre enveloppe (ordonnance+ carte vitale) sur laquelle vous mentionnez "Pharmacie Amoretti" dans la boîte spécifique au Secrétariat de la Mairie avant 14h00.

Mercredi et vendredi : service assuré directement par la Pharmacie de Mirabeau.

Déposer votre enveloppe (ordonnance + carte vitale), sur laquelle vous mentionnez "Pharmacie Mirabeau", dans la boîte spécifique au Secrétariat de la Mairie.

HORAIRES

Relève des enveloppes	Retour des médicaments
Mercredi 11 h	16 h 30
Vendredi 12 h	16 h 30

→ Etat civil

Afin de respecter la loi, nous ne publions dans cette rubrique qu'après accord préalable des familles concernées. Pour les mariages et les décès un formulaire sera proposé à la signature en Mairie au moment de leur enregistrement. Pour les naissances, nous vous demandons de bien vouloir nous informer (par mail ou courrier) de votre désir de voir publier cet heureux évènement.

Naissances :

- Océane GREGOIRE, née le 16 septembre 2008
- Loann JACQUES, né le 07 juillet 2008
- Medhi DOGHMANI, né le 12 mai 2008
- Lindsay MAILLET-SUMA née le 06 mai 2008

Mariages :

- Céline MICHEL et Emmanuel FREITAS DE OLIVEIRA célébré le 05 Juillet 2008

Décès :

- France SUMA survenu le 23 avril 2008
- Eveline SIENNE survenu le 30 septembre 2008



Les 12, 13 et 14 septembre derniers, l'opération "Par les Villages" s'est installée sur notre commune. Parrainée par la Communauté du Pays d'Aix, cette animation culturelle a pour but de présenter dans les villages des spectacles de qualité mais également de créer un partenariat avec les associations locales.

Des bateleurs avaient annoncé la fête, Manu, le régisseur avait transformé tel un magicien la salle polyvalente de l'école en salle de spectacle de 90 places. Tout était réuni pour que la fête soit un succès.

Les spectateurs (entre 50 et 90 par soirée) qui ont assisté aux diverses représentations peuvent témoigner de la qualité des divers spectacles. C'est ainsi que nous avons pu admirer le Duo Anaïs qui nous a emporté dans un monde poétique de chansons de femmes troubadours mêlées de danse

Par les Villages Quand la culture s'invite dans nos villages

moderne. Le samedi après-midi c'est le groupe de théâtre d'Antoine Jalaber (APOAES) qui a fait salle comble avec sa pièce "A cause des garçons". Un grand succès. Les Misss'sTics nous ont ensuite initiés aux danses country. Le samedi soir, la troupe amateur Les Ritourn'elles nous a enchantés avec sa pièce "Pas bouger". Le dimanche après-midi les enfants (et les grands) ont beaucoup ri avec "la fontaine en Zig Zag" qui nous a présenté



Gestion des déchets

La gestion des déchets est l'affaire de tous.

Nous disposons sur le village de tous les outils nécessaires au bon fonctionnement de la collecte des déchets : nous vous remercions de les utiliser à bon escient. **Tout dépôt de déchet en dehors de ce cadre est interdit et sera sanctionné.** C'est une question d'hygiène et de respect de l'environnement. Par ailleurs, le meilleur déchet étant celui que l'on évite, pensez, par votre attitude, à en réduire au maximum la production (éviter d'acheter des produits pré-emballés par exemple).

Collecte sélective :

Des points d'apport volontaire sont à votre disposition pour y déposer :

• **Bac jaune** : les emballages (bouteilles plastiques, emballages métalliques, briques alimentaires, cartonnets)

• **Bac bleu** : le papier (journaux, revues, magazines)

• **Bac vert** : le verre (bouteilles, bocaux, pots en verre)

Vous pouvez retirer gracieusement en Mairie des sacs de tri.

Piles usagées :

Les piles sont des polluants très importants. Ne les jetez plus, mais déposez-les dans les containers spécifiques (hall de la Mairie, école, déchetterie).

Déchetterie (ZAC du Castellet)

Comme tous les habitants de la Communauté du Pays d'Aix, vous avez accès gratuitement à toutes les déchetteries du territoire communautaire.

La déchetterie de St-Paul-lez-Durance est ouverte :

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
 - Le samedi de 14h00 à 17h00
 - Le dimanche de 9h00 à 12h00
- Fermée le mercredi.

Vous pouvez y déposer, cartons, papiers, piles, batteries, peintures, végétaux, encombrants, ferrailles, gravats, huiles de vidange, bois.

Collecte des ordures ménagères

Des containers sont disposés sur tout le territoire de la commune et peuvent recevoir vos déchets ménagers à l'exclusion de tous ceux que vous devez déposer dans les points d'apport volontaire ou à la déchetterie.

Lorsque vous voulez vous débarrasser d'objets encombrants, la déchetterie est à votre disposition. Si vous ne disposez pas de véhicule adapté à leur transport, contactez le secrétariat de la Mairie qui mettra en place un ramassage par les employés municipaux.



© Colore By O.R - (Avignon)

à sa façon deux fables de La Fontaine. Un spectacle musical très réussi. La fête s'est terminée autour du verre de l'amitié et par un concert du groupe Colore qui a enflammé les foules. De l'avis de tous, cette expérience sera à renouveler.

Un grand merci aux organisateurs de l'opération "Par les Villages", aux associations du village et aux employés municipaux sans qui l'organisation de cette manifestation n'aurait pas été possible.



Transports autoroutiers : tarifs réduits

Héliotis Pays d'Aix

En cette période de grands travaux et de circulation difficile, il nous est apparu important de vous rappeler que vous pouvez bénéficier de réductions importantes sur vos trajets professionnels.

En effet, un accord entre la CPA (Communauté du Pays d'Aix) et ESCOTA, permet aux résidents de notre commune de bénéficier de réductions sur leurs trajets autoroutiers domicile / travail (- 20% du 1^{er} au 20^{ème} passage, **gratuité** du 21^{ème} au 40^{ème} passage, **20%** de réduction à partir du 41^{ème} passage).

Ces réductions sont applicables sur les parcours St Paul / Pertuis, St Paul / Aix en Provence et St Paul / La Barque et sont mensuelles.

Pour en bénéficier, contactez le 0 892 70 70 30 (0,34 € la minute) ou la gare de péage de La Barque.

AVIS DE LA MAIRIE

RECENSEMENT MILITAIRE OBLIGATOIRE

(Garçons et Filles)

RECENSEMENT DES JEUNES GENS DE LA 4^e PÉRIODE DE L'ANNÉE 2008

Les jeunes gens (garçons et filles) natifs des mois de :

Octobre, Novembre, Décembre 1992

Doivent se faire recenser en Mairie du **1^{er} octobre au 31 décembre 2008**

Se munir :

- du livret de famille
- de la carte d'identité

Nous vous rappelons que la délivrance de l'attestation de recensement est nécessaire à l'inscription aux différents examens, concours et permis de conduire.

Travaux réalisés et en cours

→ Réfection de l'école et du secrétariat de la Mairie

Les peintures intérieures de ces deux bâtiments ont été complètement refaites par l'entreprise Bollé de Mirabeau pendant les vacances d'été.

→ **Restauration du tableau de l'église** représentant la Nativité (tableau du 18^e siècle) par M^{lle} Aubert, restauratrice de tableaux à Peypin d'Aigues.

→ **Installation panneaux lumineux** Un nouveau panneau lumineux a été installé au centre commercial Louis Philibert, celui de l'Abeou a été remplacé. Quant à celui de la place Jean Santini, il fait l'objet d'une restauration en attendant son remplacement par un nouveau modèle d'ici quelques mois.

→ Station d'épuration

Après 17 ans de services, les boues résiduelles ont fait l'objet d'un traitement et d'une évacuation. Après ce grand nettoyage, notre station est de nouveau prête pour assurer un traitement correct des eaux d'assainissement.

Coût des travaux : 131 000 €.

→ Deux nouveaux jeux pour enfants,

un tourniquet au jardin public et une "toile d'araignée" au parc de la Gamatte sont installés par la société Kompan. Cette opération a été financée à 80 % par le Conseil Général que nous tenons à remercier pour l'aide qu'il apporte aux communes.

→ Containers semi-enterrés

Après la place Jean Santini, c'est tout le centre historique du village qui va être équipé de containers semi-enterrés autant pour la collecte des ordures ménagères que pour le tri sélectif. Outre l'aspect esthétique, cette nouvelle organisation permettra une meilleure gestion du service de collecte. Seront concernés les points d'apport situés près de La Poste, du pont St Roch et du PRL. La Communauté du Pays d'Aix, en partenariat avec la Commune prévoit ce programme à une échéance de 6 mois.

Comment contacter la Mairie ?

- ▶ **SECRETARIAT**
ouvert l'après-midi de 13h30 à 17h30.
Tél. : 04 42 57 40 56
Fax : 04 42 57 44 61
Email : mairie@stpaul.fr
Site Internet : <http://www.stpaul.fr>
- ▶ M. le Maire reçoit sur rendez-vous *tous les jours*
- ▶ **QUELQUES NUMÉROS UTILES :**
- *Infirmières* : 06 09 52 78 27 / 06 10 35 72 06
- *Médecin de garde* : 06 62 68 41 08
- *Police Municipale* : 06 07 55 56 32

Activités 2008-2009 A.P.O.A.E.S.

ACTIVITÉS	INTERVENANT	ÂGE*	TARIF / AN**	JOUR	HORAIRES	RESPONSABLE
activités collectives (7 personnes et plus)						
ARTS PLASTIQUES	Patricia PACCHIANO	enfant 6 ans et +	84 €	samedi	9h-11h	CUOMO Nathalie 06 79 68 12 40
DESSIN		adulte	126 €	lundi	18h30-20h30	
POTERIE		ado et adulte	468 €	jeudi	19h-22h	
GYM T	Jessy SAUNIER	adulte	1h = 70 €	mardi	19h-20h	PERARD Judith 06 83 94 91 06
STEP	Jessica PALERMO	adulte	2h = 126 €	jeudi	19h-20h	
KARATE	Omar BENLAKHLEF	enfant (4 ans et +) ado	103 € + licence 32 €	lundi	selon les groupes à partir de 17h30	COURRIAS Monique 04 42 57 40 07
		adulte	126 € + licence 32 €	et vendredi		
YISEISHINDO		adulte, ado	103 € + licence 20 €	mercredi	19h-20h30	
MODERN JAZZ (si 8 enfants minimum)	MICHEL Emilie	enfant (5-7 ans)	82 €	mercredi	13h30-15h00	SAPINA Sabrina 04 42 57 61 22 06 86 86 33 17
		enfant (8 ans et +)				
THEÂTRE ENFANT	Antoine JALABER	enfant (8 ans et +) ado	57 €	mardi	17h45-18h45	JALABER Agnès 04 42 57 47 62
THEÂTRE ADULTE		adulte	126 €	mardi	20h15-22h15	
BABY-GYM		enfant 3-4 ans	57 €	samedi	10h-10h45	PIZOT Valérie 04 42 57 61 23 06 77 60 11 40
		enfant 5-6 ans	57 €		10h45-11h30	
HIP HOP	Jessica PALERMO	enfant (9 ans et +)	57 €	jeudi vendredi vendredi	18h-19h	SABEUR Martine 06 13 85 50 98 ALAOUI Nora 06 87 09 79 76
		enfant de +10 ans			18h-19h	
		ado			19h-20h	
activités en petit groupe (3 à 6 personnes)						
TENNIS	Thierry LAURENT	enfant (6 ans et +)	57 €	Mercredi pour les enfants (horaires selon les groupes) Vendredi pour les adultes		PIZOT Valérie 04 42 57 61 23 JALABER Agnès 04 42 57 47 62
		ado	82 €			
		adulte	159,50 €			
	possibilité d'accès au terrain de tennis : clé disponible à la Mairie (20 €)					
activités pour 1 ou 2 personnes						
CHANT	Martine KALIFA	ado, adulte	261 €	selon les groupes dès le 01/10		GOMEZ Jacqueline 04 42 57 43 69

* ÂGES : ENFANT = jusqu'à 11 ans, ADO = 12 à 15 ans, ADULTE = 16 ans et +. ** TARIF / AN : ADHÉSION 10 € par famille + COTISATIONS annuelles.

Informations diverses

• **Travaux itinéraire ITER** : Les travaux d'aménagement sur le village doivent être terminés fin 2008 ou début 2009. La chaussée, les trottoirs et l'éclairage public seront modifiés de manière à permettre le passage des convois.

• **Colis de Noël** : Comme la tradition le veut, la municipalité offre un colis de Noël à tous les St-Paulais âgés de plus de 70 ans. Afin d'être au plus près des désirs exprimés, des modifications du contenu du panier seront apportées principalement en ce qui concerne les produits frais. Nous espérons ainsi que chacun y trouvera son compte.

• **Cirque Noël 2008** : Comme les années passées, l'Association Locale des Activités Sociales du CEA Cadarache a le plaisir d'inviter les enfants de la commune à assister à un spectacle de cirque pour les fêtes de Noël. Les modalités pratiques d'inscriptions seront communiquées en temps utile. Nous tenons à remercier l'ALAS qui n'oublie jamais nos enfants.

• **Ecole, de nouveaux enseignants** : Suite au départ en retraite de M. et M^{me} Curinier, le personnel enseignant a été renouvelé. C'est M^{me} Jalaber M-Agnès qui a pris la direction de l'école. Bienvenue également à M^{mes} Amarenco Sylvie et Agostini M-Edith.

• **Football** : Un partenariat avec le club de football de Vinon a été établi. Ce dernier accueille de nombreux jeunes St-Paulais (catégorie poussins) et viendra s'entraîner tous les 15 jours sur notre stade. Par ailleurs un stage sera organisé sur St-Paul-lez-Durance pendant les vacances de la Toussaint.

• **Le club CFA2 de Manosque** s'entraîne tous les mercredis sur notre stade. Les amateurs peuvent venir assister à ces entraînements.

• **Nouveaux arrivants sur la Commune** : Nous vous rappelons que les inscriptions sur les listes électorales doivent se faire en Mairie au plus tard le 31 décembre 2008. De plus, dans le cadre du PPI (Plan Particulier d'Intervention de Cadarache), des brochures d'informations sont disponibles en Mairie et chaque nouvelle famille se verra remettre gratuitement une boîte de pastilles d'iode par la pharmacie (Mirabeau ou Peyrolles) sur présentation d'un justificatif de domicile.

• **Collecte des cartons** : Nous vous rappelons que les gros cartons d'emballage ne doivent en aucun cas être déposés dans les containers à ordures ménagères ou de tri sélectif ni à plus forte raison laissés aux abords des lieux de dépose. Ils doivent être jetés à la déchetterie dont l'accès est gratuit.

Agenda

24 OCTOBRE

Mini Loto Miss Ticsssss

11 NOVEMBRE

Cérémonie Armistice 11h place Jean Santini

12 NOVEMBRE

Repas de l'Amitié

15 ET 16 NOVEMBRE

Animations en faveur des Restos du Cœur par les Miss Ticsssss

26 NOVEMBRE

Cirque Medrano château de Cadarache

3 DÉCEMBRE

Élections prud'homales

5 ET 6 DÉCEMBRE

Téléthon

10 DÉCEMBRE

Repas de l'Amitié

17 DÉCEMBRE

Arbre de Noël de la Commune

24 DÉCEMBRE

Crèche vivante organisée par l'Amicale des Anciens Jeunes

7 JANVIER

Repas de l'Amitié

25 JANVIER

Loto des Boules

4 FÉVRIER

Repas de l'Amitié

15 FÉVRIER

Loto St Paul Loisirs